



VC – V7 – 23/09/2024

Questionnaire de la campagne

"Ville apaisée, quartiers à vivre !"

Septembre 2024

Rue de l'Avenir, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et leurs partenaires développent une **campagne en faveur de la ville apaisée** pour soutenir la vision d'une ville à vivre et maintenir et développer la qualité de vie en ville et l'attractivité des quartiers, dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Soixante collectivités de toutes tailles et plus de cent associations nationales ou locales, ont déjà rejoint cette grande dynamique !

Elles soutiennent un Manifeste qui réunit un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements. Le Manifeste est **accompagné de 10 mesures concrètes**, dont certaines sont déjà mises en œuvre par différentes collectivités.

Ce questionnaire, réalisé et exploité par Rue de l'Avenir, est destiné à recueillir l'avis des **collectivités du réseau "Ville apaisée, quartiers à vivre"**, dont **chacune peut éventuellement être en capacité d'être une ressource** sur un, deux ou trois sujets se trouvant dans les thématiques traitées **et peut également être en demande** sur des projets, initiatives ou réalisations concernant un, deux ou trois autres sujets.

Les collectivités du réseau "Ville apaisée, quartiers à vivre", échangent et deviennent des ressources pour les autres villes !

1. Les dates d'enquête

Le questionnaire a été adressé le en avril 2024 aux cinquante premières collectivités signataires du manifeste de la campagne "Ville apaisée, quartiers à vivre".

25 retours de collectivités ont été enregistrés et exploités au 1^{er} septembre 2024.

2. Les questions

Trois questions étaient proposées afin de recueillir les avis des collectivités partenaires pour développer la dynamique de cette campagne et favoriser la mise en réseau et le partage d'expériences entre toutes les collectivités engagées.

- Choisissez dans la liste ci-dessous 1 à 3 sujets pour lesquels vous estimez pouvoir être une **ressource** (Retours d'expériences, présentations, participation à visioconférence, visites...)
- Que souhaiteriez-vous comme **accompagnement** pour appuyer cette campagne ?
- Où en est votre collectivité ?** Notez le stade auquel en est votre collectivité quant aux 10 mesures du Manifeste : " non abordé / intéressé / amorcé / avancé / bien avancé

3. Les répondants

25 collectivités ont pu renseigner le questionnaire :

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS (62)

BÈGLES (33)

BORDEAUX (33)

CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)

CHARTRES (28)

CHORGES (05)

DIJON (21)

FONTENAY-SOUS-BOIS (94)

GRENOBLE (38)

JOIGNY et COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN (89)

JURANÇON (64)

LE-BOURGET-DU-LAC (73)

LE-RELECQ-KERHUON (29)

LORIENT (56)

LORMONT (33)

MAGNY-LES-HAMEAUX (78)

NANTES MÉTROPOLE (44)

PARIS (75)

EPT PLAINE COMMUNE (93)

PONT-DE-L'ARCHE (27)

ROUBAIX (59)

SCEAUX (92)

STRASBOURG (67)

TOURS (37)

VILLENEUVE-D'ASCQ (59)

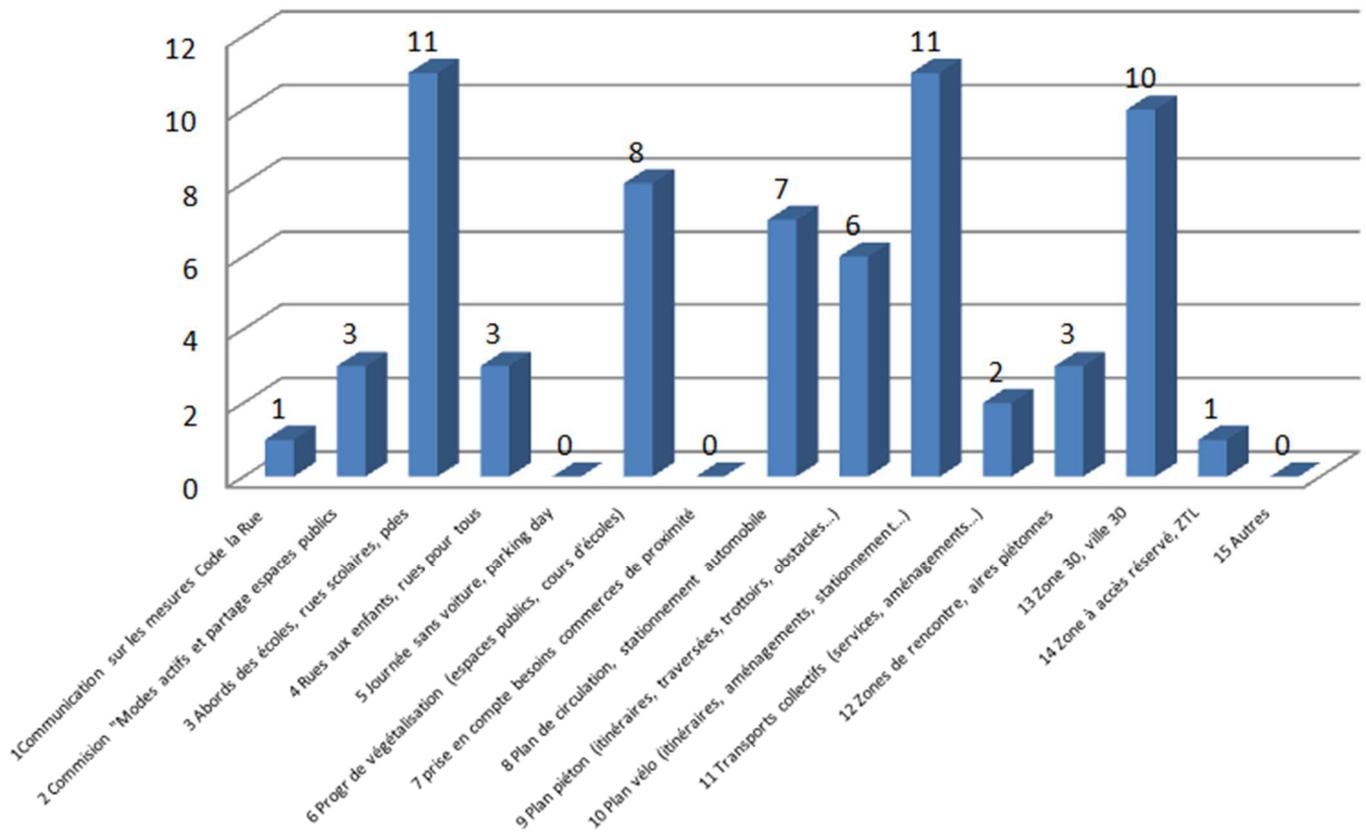
4. Les réponses

4.1 Choisissez dans la liste ci-dessous 1 à 3 sujets pour lesquels vous estimez pouvoir être une ressource (Retours d'expériences, présentations, participation à visioconférence, visites...)

- Communication sur les mesures du "Code de la rue" dans le Code de la route (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne, aménagements cyclables, accessibilité...)
- Commission de type « Modes actifs et partage de l'espace public »
- Piétonisation de l'abord des écoles, rues scolaires (fermetures temporaires), sécurisation du chemin de l'école, Plan de déplacement établissement scolaire
- Journée Rues aux enfants, rue pour tous (événements temporaires sur l'espace public)
- Journée sans voiture, "Parking day"
- Programme local de végétalisation (espaces publics, cours d'école)
- Prise en compte des besoins des commerces de proximité et mesures en faveur de leur accès à pied, à vélo ou en transports en commun
- Plan de circulation, réalisé ou en projet, gestion du stationnement automobile
- Plan piéton, réalisé ou en projet, itinéraires et traversées sécurisés, trottoirs sans obstacles, mobilier et services (bancs, toilettes, fontaines, signalétique)
- Plan vélo, réalisé ou en projet, itinéraires cyclables sécurisés, pistes-bandes-doubles-sens cyclables, stationnement vélo
- Développement des transports collectifs, amélioration de service (fréquence-amplitude-maillage), aménagements (points d'arrêt, voies réservées)
- Zones de circulation apaisée (Zones de rencontre, aires piétonnes)
- Mise en place de zones 30 et/ou passage en ville 30, communication, évaluation et contrôle
- Zone à accès réservé, zone à trafic limité
- Autres, à préciser

1 à 3 sujets pour lesquels vous estimez pouvoir être une ressource (Retours d'expériences, présentations, participation à visioconférence, visites...)

En nombre de collectivités



Préciser éventuellement d'autres ressources spécifiques possibles

- Comment végétaliser en milieu urbain dense, où et comment trouver de l'espace et quel outils pour quel espace ? (Bordeaux)
- Ateliers de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles (Carrières-sous-Poissy)
- Première ville de la métropole bordelaise à avoir basculé zone 30 communale avec retour d'expérience depuis 24 mois désormais (Lormont)
- Développement d'un écosystème vélo en activant différents leviers dont l'aménagement, stationnement... (Pont-de-l'Arche)
- Pour tous aménagement sur l'espace public, la ville de Le Relecq-Kerhuon est accompagnée par Brest Métropole. En cours : Le passage en ville 30 est en cours, le Plan de Circulation de la Ville réalisé en concertation avec les habitants en 2019 sera relancé dès Septembre 2024 (Le Relecq-Kerhuon)

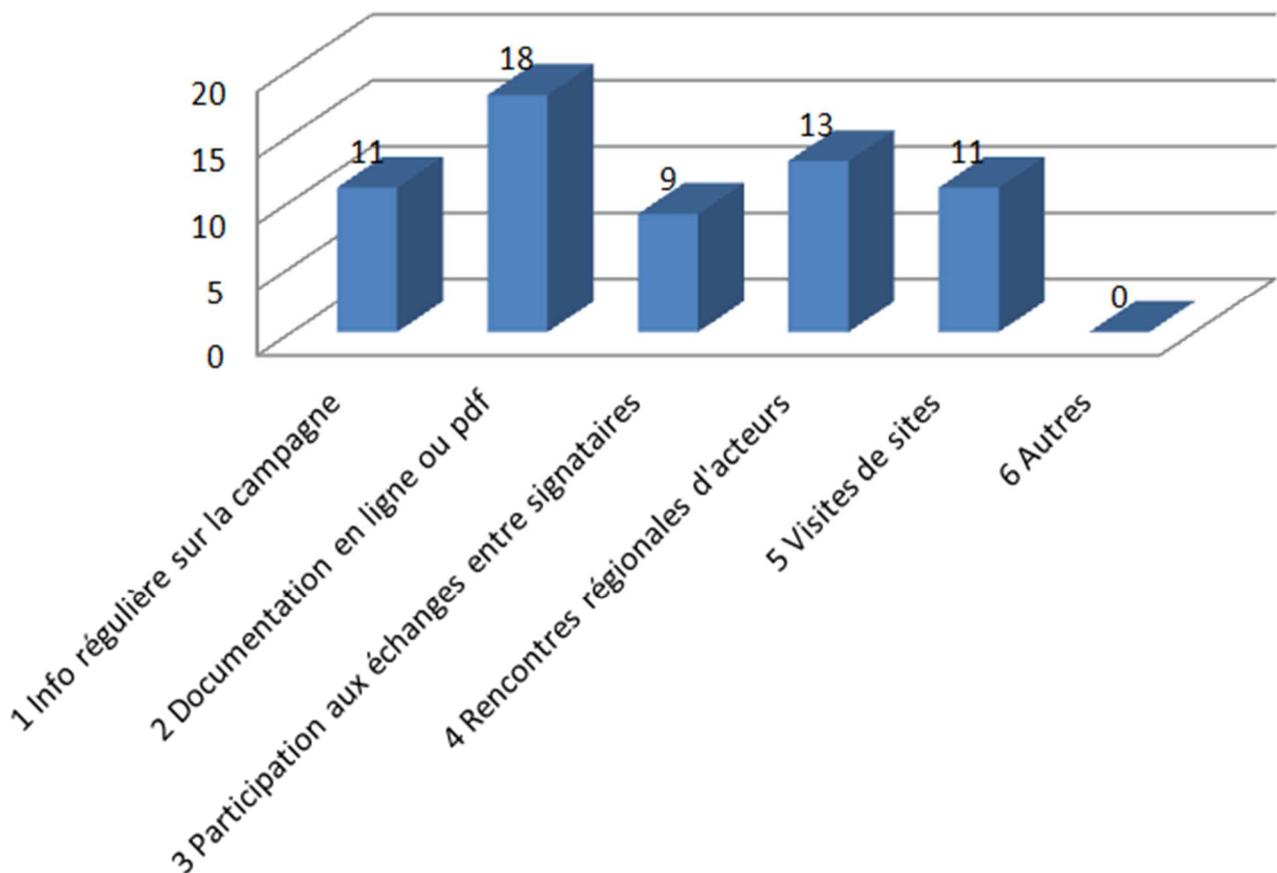
Point sur les ressources spécifiques citées par les collectivités :

N°	Thèmes de ressources spécifiques	Collectivités ressources
1)	Communication sur les mesures du Code de la Rue	Magny-les-Hameaux
2)	Commission de type « modes actifs et partage espaces publics »	Chartres, Nantes, Pont-de-L'Arche
3)	Piétonisation de l'abord des écoles, rues scolaires, plan de déplacement des établissements scolaires	Bègles, Chorges, Fontenay-sous-Bois, Grenoble, Jurançon, Le-Bourget-du-Lac, Nantes, Paris, Sceaux, Strasbourg, Tours
4)	Journée rues aux enfants, rues pour tous	Chorges, Fontenay-sous-Bois, Pont-de-L'Arche
5)	Journée sans voitures, parking day	-
6)	Programme local de végétalisation, (espaces publics, cours d'écoles)	Bordeaux, Carrières-sous-Poissy, Dijon, Grenoble, Magny-les-Hameaux, Plaine Commune, Roubaix, Villeneuve-d'Ascq
7)	Prise en compte des besoins des commerces de proximité	-
8)	Plan de circulation, stationnement automobile	Bègles, Grenoble, Joigny, Le Relecq-Kerhuon, Sceaux, Strasbourg, Tours
9)	Plan piéton (itinéraires, traversées, trottoirs, obstacles, services...)	Bordeaux, Jurançon, Le-Bourget-du-Lac, Paris, Plaine Commune, Roubaix,
10)	Plan vélo (itinéraires, aménagements, stationnement...)	CU-Arras, Carrières-sous-Poissy, Dijon, Joigny, Lorient, Nantes, Le Relecq-Kerhuon, Paris, Plaine Commune, Roubaix, Tours
11)	Transports collectifs (services, aménagements...)	CU-Arras, Dijon
12)	Zone de circulation apaisée (zones de rencontre, aires piétonnes)	Chartres, Lorient, Strasbourg
13)	Zone 30, ville 30	Bègles, Fontenay-sous-Bois, Jurançon, Le-Bourget-du-Lac, Lorient, Lormont, Magny-les-Hameaux, Pont-de-L'Arche, Le Relecq-Kerhuon, Sceaux
14)	Zone à accès réservé, zone à trafic limité	Bordeaux
15)	Autres	

4.2 Que souhaiteriez-vous comme accompagnement pour appuyer cette campagne ?

- Information régulière sur les thèmes de la campagne
- Documentation en ligne ou pdf (Fiches action, fiche méthodologique, photos, guide, flyer...)
- Participation aux échanges entre les signataires de la campagne (en visioconférence)
- Rencontres régionales d'acteurs et d'échanges sur les pratiques (en présentiel)
- Visites de site organisées en coordination avec les animateurs de la campagne
- Autres, à préciser

En nombre de collectivités



« Précisez éventuellement d'autres types d'accompagnement spécifique que vous souhaiteriez » :

- a) Il faudrait un minimum d'éléments de langage, partagés, pour communiquer à ce sujet. Coordonner une campagne de communication... inciter chaque ville signataire à communiquer en même temps, à relayer en même temps les mêmes éléments de langage, les mêmes images – Grenoble.
- b) Pouvoir participer à des visites de sites afin de mettre en avant des retours d'expériences entre collectivités (si possible peu éloignées) et favoriser les échanges entre homologues (élus et techniciens...) – Chorges.

4.3 Où en est votre collectivité ? Notez le stade auquel en est votre collectivité quant aux 10 mesures du Manifeste : " non abordé / intéressé / amorcé / avancé / bien avancé

1 Rendre la ville accessible à ses habitants les plus vulnérables, enfants, séniors et personnes à mobilité réduite

Non abordé



2 - Mettre la pratique de la marche et du vélo et l'usage des transports en commun au centre de l'organisation de l'espace public

Non abordé



3 - Encourager le développement des mobilités actives en portant une attention accrue à la qualité des aménagements réalisés au profit de tous les usagers de l'espace public

Non abordé



4 - Soutenir, avec plus d'ambition, la réduction du nombre de véhicules motorisés et de leur vitesse : zone à trafic limité, vitesse de référence 30km/h, plan de circulation

Non abordé



5 - Renforcer la place du végétal pour améliorer le bien-être en ville et lutter contre le réchauffement climatique

Non abordé



6 - Connecter les quartiers par des axes structurants à l'échelle de l'agglomération, en donnant la priorité aux transports collectifs et aux réseaux vélo à haut niveau de service, en organisant les continuités piétonnes au-delà des centres-villes

Non abordé



7 - Préserver et développer les pôles de commerce et de services de proximité afin de lutter contre l'étalement urbain et développer la vie des quartiers

Non abordé



8 - Favoriser l'appropriation de l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants en associant les représentants des usagers et les associations de protection de l'environnement à des instances de concertation

Non abordé



9 - Améliorer la santé de toutes et tous en soutenant la pratique des modes actifs et en réduisant l'ensemble des pollutions existantes (atmosphérique, sonore, lumineuse)

Non abordé



10 - Agir pour que les règles régissant les droits et les obligations de chacun dans l'espace public soit connues de tous et de toutes à l'aide d'un Code de la rue actualisé et de campagnes de communication

Non abordé



En nombre de collectivités

